

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 avril 2023

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13 jusqu'au point 3 et 14 à partir du point 4

Nombre de membres qui ont pris part au vote : 15

Date de la convocation : 28 mars 2023

L'an Deux Mil vingt-trois,

Et le quatre avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Francis NOUHANT, Maire

Présents : Francis NOUHANT – Fanny VACHON – Thierry FANAUD – Sandrine BOUNAB – Stéphane PITAVY – Maryse MONTASTIER – André AUROUX – Sabine LEVASSEUR – Martine GACON – Catherine BILLAUD – Loïc MORDAN – Yannick COITE (à partir du point 4) – Franck PAJOT – Paméla ETIENNE

Absents excusés ayant donné pouvoir : Julien DELUDET à Stéphane PITAVY – Yannick COITE à Francis NOUHANT (jusqu'au point 3)

Secrétaire de séance : Maryse MONTASTIER

Monsieur le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Demande de subvention au FAFA pour éclairage du stade,
- Demande d'aide auprès de la CAF pour le projet « clase du dehors »

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'ajouter ces points à l'ordre du jour.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2023

Le compte rendu de la séance du 14 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

2 – MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'une étude thermique Th-CE-Ex a été réalisée sur 3 bâtiments communaux : l'ensemble polyvalent (mairie + salle polyvalente), la salle verte et l'école. Ces derniers sont énergivores et nécessitent des travaux de rénovation énergétique.

Pour ce faire, la commune a besoin de choisir un maître d'œuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE** d'engager des travaux de rénovation énergétique pour l'ensemble polyvalent, la salle verte et l'école,
- DÉCIDE** de missionner le bureau d'études **LACLAUTRE ingénierie** situé 61, Quai Rouget de l'Isle 03100 MONTLUCON, comme **maître d'œuvre** dans le cadre de cette rénovation énergétique,
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant cette décision.

3 – AVENANT N°1 AU MARCHE DE CONSTRUCTION D'UN LOCAL COMMERCIAL ACCOMPAGNÉ D'UNE HALLE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre du marché de construction du local commercial accompagné de la halle, des modifications sont nécessaires.

Au total, ces travaux génèrent une plus-value de 7 329,47€ HT qui doit être contractualisée par un avenant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- VALIDE** les modifications,
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant et tous les documents concernant cette décision.

4 – VENTE D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de cession d'une partie du domaine public située route de Guéret d'une superficie d'environ 30m2 suite à une proposition d'achat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DONNE** son accord pour la vente d'une partie du domaine public d'environ 30 m2 située route de Guéret,
- DÉCIDE** de vendre cette partie pour un montant de 300€,
- PRECISE** que les frais de notaire et de géomètre sont à la charge de l'acheteur,
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces opérations.

5 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le montant des subventions des associations de Quinssaines pour l'année 2023.

6 – DEMANDE DE SUBVENTION AU FFA POUR ECLAIRAGE AU STADE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal la possibilité de solliciter auprès du Fonds d'Aide au Football Amateur (FFA) une subvention pour le remplacement des projecteurs énergivores du stade d'entraînement de foot par des projecteurs à LED.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE** de solliciter auprès du FFA une subvention pour le remplacement des projecteurs du stade d'entraînement de foot par des projecteurs à LED,
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant cette décision.

7 – DEMANDE D'AIDE AUPRES DE LA CAF POUR LE PROJET « CLASSE DU DEHORS »

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal la possibilité de solliciter la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) pour une subvention concernant le projet « classe du dehors ». Ce projet consiste à aménager la cour de l'école pour pouvoir pratiquer l'enseignement dehors.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- VALIDE** le projet de « la classe du dehors »,
- DÉCIDE** de solliciter la CAF pour obtenir une subvention,
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant cette décision.

8 – IMPOSITION DIRECTE LOCALE : VOTE DES TAUX 2023

9 – LOTISSEMENT DES ROSSIGNOLS

VOTE DU BUDGET 2023

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2023

Investissement

Dépenses 34 867,74 €

Recettes 34 867,74 €

Fonctionnement

Dépenses 34 877,74 €

Recettes 34 877,74 €

10 – BUDGET ANNEXE ENSEMBLE COMMERCIAL

VOTE DU BUDGET 2023

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2023

Investissement

Dépenses 519 970,60 € (dont 519 970,60 € de Restes à réaliser)

Recettes 519 970,60 € (dont 336 759,00 € de Restes à réaliser)

Fonctionnement

Dépenses 10 111,36 €

Recettes 10 111,36 €

11 – COMMUNE

VOTE DU BUDGET 2023

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2023

Investissement

| | |
|----------|--|
| Dépenses | 718 664,22 € (dont 17 196,92 € de Restes à réaliser) |
| Recettes | 718 664,22 € (dont 79 666,33 € de Restes à réaliser) |

Fonctionnement

| | |
|----------|----------------|
| Dépenses | 1 222 513,77 € |
| Recettes | 1 222 513,77 € |

12 – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 20H15.

La secrétaire de séance
Maryse MONTASTIER

Le Maire,
Francis NOUHANT